



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
Province de Québec
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

Prenez avis que le conseil municipal statuera sur deux demandes de dérogations mineures au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors de l'assemblée ordinaire qui se tiendra le 14 décembre 2020 à 19h30 au lieu ordinaire des délibérations sise au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes en faisant parvenir ses commentaires écrits à l'attention de la secrétaire-trésorière, et ce, avant le 14 décembre 2020. Les commentaires peuvent être transmis par courriel à l'adresse suivante : direction@sca.quebec ou par la poste à l'adresse suivante : 80, rue Principale, Ste-Christine-d'Auvergne (Qc) G0A 1A0.

Les demandes de dérogations mineures sont les suivantes :

- 1- Rendre réputé conforme une résidence unifamiliale dont la façade ne serait pas parallèle à la ligne de rue, ayant un écart de 4,47 degrés avec celle-ci, contrevenant ainsi avec l'article 6.1.2 du règlement de zonage numéro 186-14. La propriété visée est localisée au 7, rue des Bouleaux et identifiée comme étant le lot numéro 4 909 960 au cadastre du Québec.

- 2- Rendre réputés conformes les bâtiments suivants :
 - Une résidence de villégiature localisée à 5.77 m de la ligne de lot arrière, au lieu de 7.5 m, contrevenant ainsi avec l'article 6.2.1 du règlement de zonage numéro 186-14 ;
 - Un abri à bois combiné avec un cabanon ayant une superficie au sol totale de 25.6 m², au lieu de 20 m², implanté à moins de 2 m d'un second bâtiment complémentaire, soit à une distance de 0,75 m de celui-ci, et localisé à 0.87 m de la ligne de lot latérale droite, au lieu de 1 m, contrevenant ainsi avec les articles 7.2.2 et 7.2.7 du règlement de zonage numéro 186-14 ;
 - Un gazebo localisée à 0.2 m de la ligne de lot arrière, au lieu de 1.5 m, contrevenant avec l'article 7.2.2 du règlement de zonage numéro 186-14.

La propriété visée est localisée au 9, 2^e ave du Lac-Hardy et identifiée comme étant le lot numéro 4 909 700 au cadastre du Québec.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 16 novembre 2020.

July Bédard

Directrice générale, secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir publié le 16 novembre 2020 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 16 novembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

July Bédard

Directrice générale, secrétaire-trésorière